



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 05 AVRIL 2017

Délibération N° 17 / 062

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019**

**AVENANT A UNE CONVENTION RECONVERSION**

**VIC-SUR-SEILLE – Usine Efka  
P09RD70H028**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N°15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N°73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

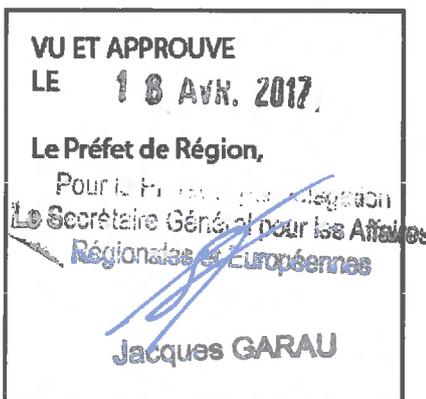
Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la convention intervenue avec la commune de Vic-sur-Seille le 2 janvier 2017 dans le cadre de la requalification du site de l'ancienne usine Efka,

Considérant qu'il apparaît nécessaire d'adapter l'enveloppe de crédits à un montant de 700 000 € TTC (initialement 400 000 € TTC),

Sur proposition du Président,

- approuve l'avenant N° 1 à la convention susvisée à passer avec la commune de Vic-sur-Seille annexé à la présente délibération,
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER